

Séance du 30 octobre 2023

Date de la convocation
19 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois
et le trente octobre
à 18 heures 00, **le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de** M. Didier VORDY.

		Conseiller	Statut	Procuration à
Conseillers Municipaux :	11	CABROL Christophe	Présent	
En exercice :	10	CALVET Olivier	Absent	
Présents :	8	COINDRE Catherine	Présent	
		GARDIENNET Julien	Présent	
		MARCOUIRE Brice	Absent	
		MIRALLES René	Présent	
		PEYRAS Frédéric	Présent	
		SCHULZ Barbara	Présente	
		SUWALA Fabienne	Présente	
Secrétaire(s) de séance :		CABROL Christophe		

Ordre du jour

Approbation du pv du 27 juillet et du 14 septembre

1/ délibérations

- Mutualisation office du tourisme
- Chemin des Aliberts (suivi enquête publique)
- 8000 arbres

2/ fonctionnement de ma mairie

3/points d'information (cf note annexe)

4/ hangar suivi

5/ aménagement des deux gîtes d'étape

6/ inauguration des remparts : bilan

7/stationnement : proposition du maire

8/programmation culturelle de l'été

Approbation du pv du 27 juillet et du 14 septembre

Les PV sont approuvés à l'unanimité

1/ délibérations

- La mutualisation office du tourisme est acceptée à l'unanimité
- 8000 arbres 2024, le conseil accepte la dossier 2024 à l'unanimité
- Chemin des Aliberts :le rapport de l'enquêtrice est favorable, le conseil accepte l'aliénation à l'unanimité.

A l'occasion de cette enquête publique, des documents internes à la mairie ont été extraits et introduits dans le rapport d'enquête publique. Monsieur le maire annonce au conseil que cela constitue une erreur déontologique qui conduit à une perte de confiance envers la 1^{ière} adjointe. Il annonce au conseil qu'il publiera un arrêté de retrait de délégation à la 1^{ière} adjointe. Aucun membre du conseil ne s'y oppose.

2/ fonctionnement de la mairie

Après un débat et l'audition du rapport d'étonnement demandé au secrétaire de mairie, le conseil décide de mettre en place une méthode de travail plus mutualisée par une feuille de route des projets et investissements répartie et prise en charge par l'ensemble des conseillers municipaux. Un groupe de travail se réunira le 7 novembre pour établir cette feuille de route à approuver au prochain conseil.

3/points d'information

Requalification du village

L'appel à soumission, conformément au cahier de charge réalisé par le CAUE, a été publié sur le portail marché public le 2 octobre. L'échéance de dépôt des offres est le 10 novembre à 10h

Subvention Faic 2023 (hors programme), suivi proposition

Un dossier de demande de subvention a été déposé au Département pour la rénovation de la salle du peuple (et de ses pièces annexes). Une subvention de 24.000€ est sollicitée sur un budget estimé de 33.800€

Médiation Fraisse

Suite aux séances de médiation qui se sont tenues le 19 juin et le 11 juillet, un protocole d'accord est en bonne voie et en cours de rédaction. Notre assurance couvre les frais juridiques de ce dossier.

Hérault énergie : dissimulation des réseaux

Suite au recensement annuel des projets de dissimulation des réseaux, la commune a rentré, pour 2024, les projets de remise en état de la fibre optique à, Bois Bas et l'enfouissement réseau sec et eau potable au Pech.

Registres ERP

Afin de disposer d'un état des lieux des demandes relatives à l'accueil du public dans les commerces de Minerve, un fichier ERP va être mis à jour et fera l'objet du suivi administratif nécessaire.

Le même travail sera réalisé pour les locations de gîtes, chambres et airbnb.

Centre de santé

Le projet de centre de santé à Siran évolue, les contacts sont pris avec l'ARS.

Le conseil décide de confier le suivi de ce dossier à Catherine Coindre

Aude centre et ripisylve

Des travaux ont eu lieu dans le lit de la Cesse. René Miralles suit le dossier.

4/ hangar suivi

F. Peyras a fait le tour de trois sites (théâtre de verdure, parking commerçant, parking Bouys) avec l'ingénieur Delmas. Si le site du parking présente plus de facilités, il est hors carte communale, le site du parking commerçant est la situation la plus pragmatique. Le conseil mandate F. Peyras et D. Vordy pour relancer un hangar technique sur le parking commerçant.

5/ aménagement des deux gîtes d'étape

Le conseil marque son accord pour rénover les deux gîtes d'étape en 2024.

6/ inauguration des remparts : bilan

Le conseil tire un bilan positif de l'inauguration des remparts.

7/stationnement : proposition du maire

Hameau

- 1° Une autorisation par foyer principal
- 2° Une autorisation au parking habitants, par foyer à location temporaire.

Extérieur de la cité

Idem que les hameaux.

Cité

- 1° Pour les habitations principales, locations ou permanentes, une autorisation par utilisateur de véhicules (conducteur)
 - 2° Pour les habitations en location permanente, une autorisation par utilisateur de véhicule
 - 3° Une autorisation pour les habitations temporaires (gîtes, maisons secondaires)
- Nota : les conducteurs doivent résider dans la cité

Visite temporaire

- 1° Personne valide 1 badge, ou information pour le parking habitant.
- 2° Personne non valide 1 badge à renouveler.

Un groupe de travail se réunira pour étudier et proposer une note de consensus à un prochain conseil.

8/programmation culturelle de l'été

Le conseil marque son accord pour une programmation culturelle de trois soirées « jazz » cet été

9/ comité des fêtes : Noël

Le comité des fêtes informe et sollicite le conseil pour :

- Une cérémonie d'allumage du sapin le 2 décembre à 15h
- Allumage de l'éclairage public dès 15 heures du 2 décembre au 6 janvier
- Coordination et concertation de la décoration de la décoration du village avec la mairie
- Installation d'une crèche à l'intérieur de l'Eglise

Le conseil marque son accord moyennant une évaluation de la tranche horaire de l'éclairage et de sécurisation de l'église lors de l'ouverture pour la crèche.

